

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente définissent les droits et les obligations des parties aux contrats de location d'emplacements touristiques et/ou de location d'un hébergement au camping Beau Rivage 30500 St Ambroix. En réservant un emplacement et/ou un logement de location dans notre camping, vous reconnaissez que vous avez lu et accepté les présentes conditions générales de vente.

CONDITIONS DE RESERVATION :

La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception d'un acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment rempli et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne www.camping-beau-rivage.fr

A la suite, nous vous adresserons une confirmation de réservation que vous devrez présenter dès votre arrivée. Ce versement sera déduit de votre facture de séjour.

Toute location est nominative et ne pourra être cédée. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Le numéro de l'emplacement ou de l'hébergement peut être modifié en fonction des besoins de l'exploitation.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Pour un emplacement : acompte de 30% du montant total du séjour + 20€ de frais de réservation pour une réservation classique et de 30€ pour une réservation avec création d'un dossier aidé. Le solde est à régler le jour de votre arrivée au camping et avant votre installation.

Pour les séjours en emplacement sans réservation (de passage), vous devez, à votre arrivée, payer obligatoirement la première nuit. Vous êtes en outre chargés d'indiquer à la réception la durée de séjour souhaitée ou prolongée. Le solde est à régler au plus tard la veille du départ ; vous devez à ce titre tenir compte des horaires d'ouverture de la réception.

En cas de paiement par avance et de départ anticipé, aucun remboursement ne sera effectué.

Pour un locatif : acompte de 20% du montant total du séjour + 20€ de frais de réservation pour une réservation classique et de 30€ pour une réservation avec création d'un dossier aidé. Le solde peut être échelonner et doit être réglé au plus tard 30 jours avant le début du séjour et sans relance. A défaut, le contrat sera annulé et les sommes déjà versées resteront acquises au camping.

Pour les réservations de week-end ou de moins d'une semaine ou à moins de 30 jours avant la date du séjour, le règlement intégral devra être effectué au moment de la réservation. Les moyens de paiement acceptés sont CB, chèques-vacances, espèces ou bien virement bancaire. Les chèques sont acceptés uniquement pour le versement des acomptes.

ARRIVEE & DEPART :

Emplacement nu : la nuitée commence à **12h** et se termine le lendemain à **12h** maximum le jour du départ. Pour tout départ au-delà de 12h, la journée entamée sera due. Ne pas changer d'emplacement sans l'accord de la réception.

Hébergement locatif : En période de Haute saison, la location est du samedi au samedi. Elle commence à **15h** et devra être libérée **IMPERATIVEMENT avant 10h** le jour du départ. Pour tout départ au-delà de 12h, la journée entamée sera due. En période de Basse saison, possibilité d'arrivée n'importe quel jour de la semaine.

A votre départ nous n'effectuons pas d'état des lieux, la vérification du mobil-home se fera par nos gouvernantes au moment du nettoyage. La location doit être laissée propre. Dans le cas contraire, un forfait ménage de 50 € sera déduit de votre caution. Si nous constatons des dégradations matérielles, nous prélèverons le montant relatif à ces dégradations.

CAPACITE D'ACCUEIL :

Le nombre de personne autorisé sur un emplacement est de 6. Pour une location, le nombre ne peut excéder la capacité de l'hébergement, enfants et bébés inclus, pour des raisons de sécurité. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux familles se présentant avec un nombre supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

ANNULATION OU MODIFICATION :

Pour plus de sérénité, Il est possible de souscrire à une assurance annulation et interruption au moment de votre réservation au montant de 3,5% du prix du séjour. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour à nos vacanciers ayant souscrit à cette assurance (CGV disponible sur le site www.campez-couvert.com). En cas d'annulation, avertir le camping dès que possible par lettre ou email et en aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

Tout séjour interrompu sans assurance annulation, pour quelque cause que ce soit ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) ne pourra donner lieu à un remboursement ou à une déduction à titre d'indemnité. Les dates figurant sur votre réservation seront facturées même en cas de séjour annulé ou écourté.

Pour tout départ retardé (après 12h) il sera facturé une nuitée supplémentaire. Tout retard d'arrivée doit être signalé par écrit. La réservation sera maintenue jusqu'au lendemain 12H. Passé ce délai, l'emplacement sera alors attribué à un autre client dès 12h le lendemain et toutes les sommes versées resteront acquises au camping.

Toute annulation doit nous être notifiée par courriel ou courrier recommandée avec avis de réception ; elle prendra effet à la date de sa première présentation par les services postaux. Les frais de dossier et le coût de l'assurance annulation ne sont jamais remboursés.

En cas d'annulation du fait du Camping Beau Rivage : Si nous sommes amenés à annuler pour des raisons nous incombant, une réservation que nous vous avons confirmée, nous vous en avertirons dans les meilleurs délais, par courriel. Le client obtiendra le remboursement des sommes versées (excepté les frais de dossier de 20€). Cette annulation ne pourra pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Si notre annulation est dû à un cas de force majeure ou par dérogation, si notre annulation procède d'une fermeture administrative imposée notamment pour lutter contre la propagation du Covid 19, les sommes versées nous resteront acquises et feront l'objet d'un avoir à valoir sur un prochain séjour au sein du camping, réservé au cours de la même saison que le séjour annulé ou au cours de la saison suivante.

Par ailleurs, le paiement réalisé par « chèques vacances » ne donne lieu à aucun remboursement.

ABSENCE DE DROIT DE RETRACTION :

Conformément à l'article L.121-19 du code de la consommation, le camping Beau Rivage informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date ou selon une période déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

CAUTION :

Pour les locations, à votre arrivée, à la remise des clés, une caution vous sera demandée par préautorisation en empreinte bancaire (Visa ou Mastercard) ou en espèces : 300€ pour un mobil-home, 200€ pour le gîte sans sanitaires. Elle garantit la casse, la dégradation du matériel ou manquement. Elle sera annulée dans les 10 jours suivant le départ, après inventaire de sortie, déduction faite des éventuels dommages constatés. Cette caution fait aussi office de caution ménage et ne constitue pas une limite de garantie. Les dégradations supérieures à la somme versée seront à la charge du client.

Pour le camping, une caution de 20€ pour le badge barrière d'entrée au camping sera demandée voire plus si location de frigo, table, etc...

HEBERGEMENT LOCATIF :

Les hébergements locatifs contiennent tout le matériel de cuisine et de table à l'**exception des draps, linge de toilette et produits d'entretien. Pour l'hygiène des literies, les draps sont obligatoires.** Le matériel fait l'objet d'un inventaire chiffré, le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler au bureau d'accueil toute

anomalie avant le lendemain midi. Les réservations avec animaux (1 par hébergement et maxi 20kg) sont soumises au forfait ménage obligatoire.

Le locatif doit nous être rendu en parfait état de propreté. Le matériel d'entretien est inclus dans votre location, les produits d'entretien ne le sont pas. Si l'état de propreté de la location n'est pas satisfaisant, le montant du forfait ménage (50€) sera retenu. Si l'état de la location est jugé irrecevable, ce forfait pourra être majoré. L'option « ménage de fin de séjour » souscrite et payée lors de la réservation ou au plus tard 72h avant votre départ, n'inclut pas le nettoyage de la vaisselle, de vider frigo et les poubelles et débarrasser la terrasse de tout objet. Le locatif doit être rendu dans un état respectable, faute de quoi une retenue sur la caution sera effectuée.

ANIMAUX :

Les animaux sont admis (exceptés les chiens de 1ère et 2ème catégorie) sur les emplacements à condition d'avoir été déclaré lors de la réservation, de ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents. Ils doivent être tenus en laisse et les propriétaires sont tenus d'éliminer les salissures qu'ils occasionnent. Le carnet de vaccination doit être à jour et présenter à votre arrivée. Les animaux de 20kg maxi sont tolérés dans les locations (forfait ménage obligatoire). En revanche, ils sont interdits dans les sanitaires et à la piscine.

VISITEURS :

Toute personne extérieure ne faisant pas partie de la réservation initiale, venant vous rendre visite, devra obligatoirement se faire enregistrer à l'accueil avant de rentrer dans le camping et devra régler la taxe visiteur en vigueur quel que soit le temps passé. Pour des raisons d'assurance, le paiement du droit de visite n'ouvre pas droit à l'accès de la piscine qui est strictement réservé aux résidents du camping. Le véhicule des visiteurs doit être stationner à l'extérieur du camping au « parking visiteurs ».

BAIGNADE :

Piscine : La piscine est réservée aux campeurs. Tout mineur doit être accompagné d'un adulte pour y pénétrer. Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, il est interdit de boire, manger et fumer. L'accès se fait uniquement en maillot de bain. **Les shorts, caleçons ou autre vêtement couvrant le corps, grosses bouées sont interdits.** Pour les personnes ne sachant pas nager, il est impératif d'être équipé d'un moyen de flottaison (brassards, gilet) non fournis par le camping. Les bébés doivent porter des couches de bain avant d'entrer dans le bassin. Toute personne ne respectant pas l'ensemble des règles se verra refuser l'accès ou être expulsé pour la durée restante de son séjour.

Rivière : L'accès à la rivière est libre au campeur mais la baignade y est NON SURVEILLÉE. C'est un site naturel et protégé en zone NATURA 2000, respectons-le.

AIRE DE JEUX :

Les aires de jeux du Camping sont accessibles en journée et jusqu'à 22h30 afin de respecter le calme nocturne. Elles ne sont pas surveillées et interdites aux animaux. Les mineurs sont, comme pour le reste du camping sous l'entière responsabilité de leurs parents. La direction décline toute responsabilité en cas d'accident.

USAGE DU TABAC :

L'usage du tabac est autorisé dans les lieux ouverts, exception faite à la piscine. Par respect de l'environnement et le risque incendie, merci de ne pas jeter vos mégots dans le camping, **Les locatifs sont non-fumeurs.** L'usage de la cigarette électronique est également interdit dans les locations et à la piscine. En cas de non-respect de cette règle et si votre locatif sent le tabac après votre départ un forfait de désodorisation sera retenu sur votre caution.

TAXE DE SEJOUR ET TAXE ADDITIONNELLE :

Le montant de la taxe de séjour et de la taxe additionnelle est de 0.65€ par personne de + de 18 ans. Ces taxes correspondent à une nuit. Leur montant peut être modifié sans préavis par la commune. De plus le camping se réserve le droit de changer ses tarifs dans le cas d'un changement de taxe ou de taux de TVA.

REGLEMENT INTERIEUR :

Le règlement intérieur est disponible sur simple demande.

Le client est tenu de le respecter et de le faire respecter par les personnes séjournant sur son emplacement, le règlement intérieur du camping ainsi que les consignes de sécurité affichées dans le camping sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion si nécessaire sans indemnités ou compensation.

La barrière étant ouverte de 7h à 22h30, l'accès ou la sortie du camping est donc interdite aux véhicules de 22h30 à 7h00. De ce fait la circulation dans l'enceinte du camping est formellement interdite aux véhicules ainsi qu'aux cyclomoteurs pendant cette durée.

Seuls les barbecues ou planchas à gaz sont tolérés dans l'enceinte du camping.

Les feux ouverts et barbecues aux charbons de bois sont strictement interdits par arrêté préfectoral en raison du risque de feu élevé.

Barbecues ou plancha électriques interdits suivant leur puissance.

Pour les propriétaires de voiture électrique, Il est formellement interdit de se recharger dans son locatif, sur son emplacement de camping, sur les blocs sanitaires où tout autre installation non prévue à cet effet.

Pour votre sécurité, le camping est placé sous vidéoprotection.

Le stationnement des véhicules, remorques, et autres objets roulants est interdit sur les allées et voies d'accès. Il doit être effectué sur la parcelle louée et non sur les parcelles voisines même si elles ne sont pas louées.

DROIT A L'IMAGE :

Lors de votre séjour au camping vous êtes susceptible d'être pris en photo ou filmé pour la réalisation de nos plaquettes publicitaires ou pour nos publications Facebook. Toutefois vous pouvez vous y opposer en le signalant par écrit dès votre arrivée à la réception.

Ces supports sont consentis à titre gratuit, pour tout pays.

CONFIDENTIALITE DE VOS DONNEES PERSONNELLES:

Les données collectées sur le site sont exclusivement destinées au Camping Beau Rivage. Elles ne sont pas destinées à être vendues ou cédées à des tiers. Elles ont pour but d'identifier le client, d'enregistrer sa demande pour pouvoir faire un suivi commercial.

Le camping Beau Rivage s'engage à respecter la confidentialité des données personnelles susceptibles d'être communiquées par l'utilisateur sur le site <https://www.camping-beau-rivage.fr> et à les traiter dans le respect du règlement UE2016/679 du Parlement Européen et du Conseil de 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

RESPONSABILITE :

La Direction du camping décline toute responsabilité en cas de :

- Vol, perte ou dommage, de quelque nature qu'il soit pendant ou suite à un séjour, nuisances dues aux phénomènes naturels (météo, moustiques, etc. ...), panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture d'installations du camping, mesures ponctuelles prises par la direction du camping, limitation d'accès à certaines installations, y-compris la piscine, nécessité par le respect des normes de sécurité ou des travaux d'entretien périodiques. Le client s'engage à assurer son bien durant son séjour. La caution versée ne constitue pas une limite de responsabilité. Toute réclamation éventuelle peut être signalée par courrier ou e-mail à la Direction du camping Beau Rivage 30500 Saint-Ambroix. En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : CM2C – 14 rue St Jean 75017 PARIS – Tél : 06.09.2048.86 – www.cm2c.net